

Enquête nationale. Aménagement de l'espace scolaire. Mobilier. Matériel éducatif.

Numéro d'inventaire : 1978.00919

Auteur(s) : Marion Marcoz

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1975

Description : Sans couture ni reliure.

Mesures : hauteur : 362 mm ; largeur : 253 mm

Notes : Par la Fédération des délégués départementaux de l'Education nationale.

Mots-clés : Mobilier scolaire : Écoles primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 18

ill.

ENQUÊTE NATIONALE

Aménagement de l'espace scolaire

Marion MARCOZ, 10 octobre 1975

MOBILIER • MATÉRIEL ÉDUCATIF

"L'école de mes rêves, qui me permettrait, si elle était vraie, de me lever le matin en attendant avec impatience le moment de l'école pour entrer dans une classe qui encouragerait à travailler davantage."

Annick Ghidalia (10 ans.)

ESPACE SCOLAIRE

CETTE enquête ne peut être dissociée de celle sur les LOCAUX SCOLAIRES ; LOCAUX, MATÉRIEL, MOBILIER, font partie d'un même ensemble : L'ESPACE SCOLAIRE.

Cet espace même ne doit pas être isolé, mais s'intégrer dans l'espace environnant : CITE ou NATURE.

Le problème est donc global et les municipalités qui érigent les « monuments » scolaires doivent s'en convaincre.

Améliorer le cadre de vie de nos enfants doit être le but des DDEN. C'est aussi celui d'architectes et de Services de recherche qui s'y consacrent. L'évolution de la pédagogie impose un changement progressif du mobilier et du matériel d'enseignement.

Lorsque nous visitons une école, du premier coup d'œil, nous voyons comment la classe se présente :

ou l'enseignement y est traditionnel : le bureau sur l'estrade devant le tableau - les tables et sièges bien rangés au cordeau les uns derrière les autres ;

ou l'enseignement y est en mouvement : l'ordre n'y sera peut-être pas parfait, mais les tables seront groupées, ou en fer à cheval, ou des coins de travail seront organisés. Donc :

L'ESPACE SCOLAIRE DETERMINE DE FAÇON TRÈS PROFONDE LES ACTIVITÉS DU MAÎTRE ET DES ÉLÈVES (FERRAN ET PORCHER).

C'est ce que nous essaierons de démontrer :
- par le compte rendu du dépouillement des rapports ;

- par l'analyse des très nombreux vœux exprimés par les enfants ;
- par les considérations qui en découlent et les conclusions que nous pouvons en tirer.

Nous avons été aidés par des représentants du ministère de l'Institut national de recherche pédagogique, par le SNI ; les parents d'élèves Cornec, les CEMEA, les inspecteurs et directeurs d'écoles (MM. Adjadj, I.D.E.N., Mmes Delrieu, Gerbeau, I.D.E.M. - M. Boyard, directeur). Nous les en remercions très vivement.

Nous remercions aussi les DDEN qui nous ont envoyé des synthèses et des remarques dont nous avons tenu le plus grand compte.

BIBLIOGRAPHIE :

L'aménagement de l'espace scolaire, P. Ferran et L. Porcher (Delagrave).

L'architecture scolaire, G. de Brigode, (PUF). L'enfant, l'architecture et l'espace, G. Mesmin (Casterman).

Organisation matérielle de nos écoles maternelles, C. Gerbeau, (Nathan).

L'initiation musicale des jeunes, M. Gagnard, (Casterman).

Les techniques audio-visuelles, direction R. Lefranc, (A. Colin).

Tiers-temps et innovation pédagogique, G. Delaisement et L. Adjadj, (Nathan).

RAPPORT

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES :		ÉCOLES PRÉ ÉLÉMENTAIRES :	
Urbaines	588 (dont Paris 59)	441 (dont Paris 47)	
Semi-urbaines	477	607	
Rurales	840	240	TOTAL : 3 283
Classes uniques	90		(soit 43,7 % des dossiers reçus)
	<hr/> 1 995	<hr/> 1 288	
CLASSES ÉLÉMENTAIRES :		CLASSES PRÉ ÉLÉMENTAIRES :	
Urbaines	4 825	2 117	
Semi-urbaines	3 372	1 331	
Rurales	1 947	362	
Classes uniques	90		
	<hr/> 10 234	<hr/> 3 810	

LE nombre total de questionnaires reçus en retour s'établit à 7 506, auxquels il faut ajouter ceux arrivés postérieurement à la date limite, et qui n'auraient pas pu être exploités. Après avoir classé ces dossiers par régions, et après avoir constaté la similitude très grande entre certains départements voisins, un dépouillement complet a porté sur (voir tableau ci-contre) :

Nous avons eu beaucoup moins de réponses des régions fortement urbanisées que des autres :

59 à Paris, rien à Marseille, à Lyon. Les villes de banlieue ont mieux répondu.

Il a donc fallu que nous équilibrions notre échantillonnage.

Nous ne vous surprendrons pas en vous disant que les écoles les plus favorisées ne sont pas celles à classe unique... mais nous avons vu s'affirmer, au cours de notre travail, le bonheur qui se dégage de la vie de certaines écoles de bourgs (contrastant avec la vie des toutes petites écoles souvent vétustes et celle des grandes casernes urbaines trop souvent inhumaines).

N'est-ce pas sensible à la lecture de ces quelques extraits d'impressions d'institutrices ?

REBOURG (Jura) : 2 classes et mairie. Bien aménagée au centre du village, construite en 1880, belle apparence extérieure avec vaste cour devant, ombragée d'arbres et d'arbustes ; 2 cours goudronnées derrière avec 2 préaux, WC avec chasse d'eau, vaste jardin et terrain jeu et sport (crédit communal : 30 F par élève : projection - électrophone - 20 disques).

SYAM (Jura) : les enfants sont heureux dans leur école - bien située, bien éclairée, bien chauffée.

AUMUR (Jura) : dans la pédagogie moderne, la surface des locaux est très importante. Elle doit permettre de nombreux déplacements : consultation de livres, accès aux fichiers, bibliothèque... sans que cela cause une agitation trop grande.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

MOBILIER SCOLAIRE

NOUS n'avons pu établir de corrélation entre la date de construction de l'école et celle de renouvellement du matériel : dans quelques écoles rurales subsiste du mobilier « d'origine », datant de 1880 à 1890. Cela est rare. Ailleurs, le renouvellement s'effectue régulièrement, s'échelonnant de 1950 à 1974.

D'où viennent les crédits ? Les municipalités PEUVENT consacrer une partie du fonds scolaire départemental qui leur est alloué à l'équipement des écoles (soit environ 15 % de cette somme). Cette aide est faible et la charge reste lourde pour elles.

Nous pensons donc que la plupart d'entre elles font de gros efforts pour subvenir aux besoins des écoles. Nous voudrions seulement leur montrer (comme l'a fait d'ailleurs la Revue des collectivités locales) que, sans dépense supplémentaire, elles peuvent rechercher un mobilier plus gai, plus agréable et en même temps plus fonctionnel.

TABLES ET BANCS : Pas de différences appréciables entre les réponses urbaines, semi-urbaines et rurales.

On relève environ 33,5 % de tables individuelles et 66,5 % de pupitres et tables pour deux. On trouve 95 % de tables rectangulaires et, en supplément, quelques rares tables carrées ou en forme de trapèze.

